



## **Naissance de Fibois Nouvelle-Aquitaine, représentant la filière forêt, bois, papier**

jeudi 27 juin 2019, par [lpe](#)

Les interprofessions « historiques » de la filière forêt bois papier présentes en Aquitaine (Interbois-Périgord et Interpro Forêt Bois 64), Limousin (BoisLim), et Poitou-Charentes (Futurobois) ont signé, ce 26 juin 2019 à Bruges (33), l'acte de fusion de la nouvelle structure interprofessionnelle : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine. Une force de frappe qui s'appuie sur 5 implantations - Niort (79), Pau (64), Périgueux (24), Tulle (19) et la nouvelle antenne de Bordeaux métropole (33), - dotée de 14 permanents au service des 436 adhérents et de la filière.

Une première Assemblée Générale constitutive s'était tenue le 18 février dernier et avait élu un bureau composé de 6 membres :

- Président : Christian Ribes (Groupe Bois & Dérivés - 19 & 24) ;
- Vice-président / trésorier : Alban Petiteaux (Oenowood International - 16) ;
- Vice-président / secrétaire : Michel Castan (URCOFOR - 64) ;
- Vice-président : Bernard Marès (Sarl B. Marès - 24) ;
- Vice-président : Stéphane Corée (Comptoir des Bois de Brive - 19) ;
- Vice-président : Pierre Marsan (Marsan Architecture - 64).

Impliquées depuis 2016 dans cette démarche et à l'issue de leurs Assemblées Générales respectives, les anciennes structures ont scellé, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire, leur engagement dans le processus de fusion qui aboutira au **1er janvier 2020**.

*« Contribuer au développement de l'usage du bois, promouvoir tous les maillons de la filière, et rappeler que cette filière régionale génère activités et emplois sont aujourd'hui nos priorités. Avec l'appui de France Bois Régions et en concertation avec tous les acteurs de la filière, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine souhaite porter haut les couleurs du bois ! »* Christian Ribes, Président de FIBOIS Nouvelle-Aquitaine.

### **Fédérer tous les acteurs, promouvoir une filière d'avenir et pourvoyeuse d'emplois**

La mission de FIBOIS Nouvelle-Aquitaine ? Fédérer tous les acteurs de la filière - du propriétaire forestier au constructeur bois en passant par le scieur, l'architecte, etc. - dans un lieu de dialogue ouvert.

Reconnue par l'Etat et la Région comme la structure interprofessionnelle régionale référente pour la filière, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine est membre de France Bois Régions et travaille à ce titre en réseau avec ses homologues de toute la France. Dotée d'un **budget de 1 million d'€** et d'une équipe de 14 professionnels, complémentaires et situés dans les départements, au plus près des adhérents, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine entend rappeler que la filière Forêt Bois Papier est prometteuse : 2e employeur dans la région avec 28300 entreprises et 56300 salariés, elle continue à créer des emplois, y compris en zones rurales.

## Pour un développement des usages du bois

En réponse à une demande croissante des habitants, la construction de logements en bois progresse mais encore trop faiblement au regard du potentiel exploitable ; la part de marché totale de la construction bois neuve en non résidentiels, quant à elle, n'est que de 16.7% (Cf. observatoire national construction bois 2016) alors que les compétences et la matière première sont là. Forte de ces constats et convaincue de la nécessité de faire évoluer les mentalités, l'interprofession poursuit les opérations de sensibilisation et les actions de promotion, à l'image du **Prix régional pour la construction Bois**, des Journées annuelles (JRCB), ou de supports pédagogiques. Objectif final : créer l'automatisme « construire bois », en structure et/ou en revêtement, chez le plus grand nombre, professionnels comme particuliers.

## Feuille de route et administration dès 2019

Deux piliers sont déjà définis par la nouvelle interprofession. La feuille de route 2019/2021, partagée par la Région et l'Etat, est en cohérence avec les enjeux stratégiques identifiés dans le **Plan Régional Forêt Bois conclu en 2019**. Concrètement, elle précise comment l'interprofession peut aider la filière à répondre à ses enjeux. Le programme d'actions annuel - au nombre de 18 - a été élaboré quant à lui entre toutes les entités interprofessionnelles de Nouvelle-Aquitaine dès la fin 2018. Parmi ces actions : le maintien de missions (prescription bois construction, valorisation du matériau bois), l'organisation de manifestations pour animer le réseau des professionnels, le développement de projets structurants comme la mise en place d'observatoires, ou encore l'attractivité des métiers...

